



REVENDEICATION

ET REVALORISATION SALARIALE

AUGMENTATION DU POINT :

ENFIN !... MAIS ...

L'avenant 2006-06 concernant l'**augmentation du point F.E.H.A.P. de + 1,2% au 1^{er} novembre 2006** (signé seulement par la **CFDT**, la **CFTC** et la **CGC**), ainsi que son additif portant sur **+ 0,3% au 1^{er} février 2007** viennent d'être enfin **agréés**.

Il y aura bien sûr un **effet rétroactif** par rapport aux dates de référence, et le rappel sur salaires pourrait intervenir sur la **paie d'avril**.

Mais attention, ne nous leurrions pas !

Si nous ne pouvons qu'être satisfaits de voir enfin cette revalorisation appliquée, il ne s'agit pas d'un cadeau bienvenu des « cloches de Pâques », mais seulement une juste remise à niveau au regard de l'augmentation du coût de la vie et un réajustement sur la valeur du point fonction publique.

**On pourrait résumer ainsi : c'est bien parce que ce n'est que justice,
mais c'est peu et pas assez !**

Au sein de notre entreprise :

- ✓ La C.F.D.T. déplore une stagnation des avancées sociales au sein de M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale.
- ✓ La C.F.D.T. revendique que soit appliqué le principe d'équité entre le secteur public et le secteur privé pour les augmentations salariales.
- ✓ La C.F.D.T. se mobilise dans toutes les instances paritaires de négociation afin de revendiquer :
 - Le rattrapage du pouvoir d'achat
 - L'évolution de toutes les grilles indiciaires.

A la F.E.H.A.P. :

La C.F.D.T. s'inscrit dans la même volonté et la même détermination. Elle est dans une dynamique de revalorisation salariale qui puisse concerner le plus grand nombre. Il ne s'agit pas pour la C.F.D.T. de négocier au coup par coup, emploi par emploi dans une logique de l'offre et de la demande.

La C.F.D.T. affiche clairement ses priorités pour les salariés :

- Négociation salariale
- Révision des filières métiers et revalorisation des coefficients
- Transposition de toutes les mesures de revalorisation catégorielle du public dans le privé.

- La CFDT attire l'attention de notre employeur sur l'absence d'avancée significative relative à la question des salaires en dehors de l'augmentation du point F.E.H.A.P. qui, pour nous, est une nécessité mais demeure clairement insuffisante.
- La M.G.E.N. met en avant sa place au sein de la F.E.H.A.P. et se dit très active. Mais à l'heure d'aujourd'hui et depuis le changement de convention, les salariés ne voient toujours pas les retombées concrètes de cette place soi-disant stratégique !
Nous savons tous que le contexte économique est de plus en plus drastique.
La M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale se plaint de ne pas être attractive mais que fait véritablement la M.G.E.N. pour ses salariés ?
- L'employeur se dit sensible aux préoccupations des salariés, mais que fait-il concrètement au sein de la F.E.H.A.P. pour peser de tout son poids afin d'agir sur le maintien du pouvoir d'achat ?

Aussi, la CFDT M.G.E.N. demande une négociation qui puisse aborder de façon significative le questionnement de l'augmentation des salaires dans notre secteur de branche.

Rejoindre la CFDT c'est un choix mais aussi des actes pour revendiquer et défendre vos idées

<http://www.cfdt-mgen.org/>

Pour tous renseignements ou adhésion :

Vous pouvez adresser à votre **Délégué Syndical local** :

Nom :

Fonction :

Tél poste :

Ou contacter la **Délégation Centrale (tel. Voir en en-tête)** : *Alain CHARRAS, Délégué Central U.E.S. M.G.E.N*
Pascale SPLAWSKI, Déléguée Centrale M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 80 67 36 46
Gilles FOUACHE, Délégué Central Cadre M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 62 18 07 88